



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

DECLARATION D'UNE FETE OU FOIRE TRADITIONNELLE

(article R3322-2 du code de santé publique)

DEMANDE D'AUTORISATION D'UNE FETE OU FOIRE NOUVELLE

(article R3322-4 du code de santé publique)

L'imprimé doit être transmis **au plus tard 90 jours avant la tenue de manifestation** à l'adresse suivante :

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques Direction des Sécurités - Bureau de la sécurité publique et des polices administratives pref-securite-policesadm@pyrenees-atlantiques.gouv.fr ☎ 05.59.98.24.05
--

I – RENSEIGNEMENTS SUR LA MANIFESTATION

Lieu de la manifestation	
Dates et horaires de la manifestation	
Objet de la manifestation	
Nombres de personnes attendues	
Modalités de l'offre d'alcool <i>(Indiquer si offre gratuite à volonté de boissons alcooliques dans un but commercial et/ou si vente à titre principal contre une somme forfaitaire)</i>	
Prix de vente des boissons	
Horaires d'ouverture des débits	
Catégorie d'alcool vendu ou offert <i>(Préciser s'il s'agit d'alcool du 3ème, 4ème ou 5ème groupe)</i>	
Quantité d'alcool prévue	
Moyens mis en œuvre pour la protection des mineurs et la prévention de l'ivresse publique	

II – IDENTITE DE LA PERSONNE PHYSIQUE ORGANISATRICE DE LA MANIFESTATION

Nom et prénom <i>(Joindre copie de la carte d'identité du ou des organisateurs)</i>	
Adresse	
N° de téléphone	
Courriel	

III – IDENTITE DE LA PERSONNE MORALE ORGANISTRATRICE DE LA MANIFESTATION

Raison sociale de la société, nom de l'association ou de la commune	
Nom du ou des représentants de la personne morale <i>(Joindre copie de la carte d'identité du ou des organisateurs)</i>	
Adresse	
N° de téléphone	
Courriel	

IV – PARTIE A RENSEIGNER UNIQUEMENT EN CAS DE DECLARATION D'UNE FETE OU FOIRE TRADITIONNELLE (art R3322-1 code de la santé publique)

Toutes informations de nature à attester du caractère traditionnel de la manifestation <i>(Joindre les justificatifs)</i>	• La manifestation est-elle une foire ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	• Si Oui est-elle consacrée au patrimoine et/ou aux produits traditionnels ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	• La fête ou la foire s'est tenue : <input type="checkbox"/> Pour la dernière fois il y a moins de 5 ans <input type="checkbox"/> durant au moins 10 ans <input type="checkbox"/> et au moins une fois tous les 2 ans

A....., le

Signature du ou des organisateurs